

## DOSSIER D'INSCRIPTION

DEMANDE D'ENTREE EN CLASSE DE : 6<sup>ème</sup>  5<sup>ème</sup>  4<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ELEVE

Nom : \_\_\_\_\_ Prénoms \_\_\_\_\_  
(Tous les prénoms dans l'ordre de l'état-civil)

Né(e) le : / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Sexe : F  M

Département de naissance : / \_\_\_\_ / Nationalité :  Française Autre : .....

Redoublant :  NON  OUI Si oui, classe redoublée : .....

Régime :  Externe  ½ Pensionnaire 4 jours  ½ Pensionnaire 5 jours  Interne  
(Pas de cantine)

Nom de l'entreprise de transport scolaire \_\_\_\_\_

**Aménagement(s) particulier(s)** validé(s) par un médecin (scolaire ou traitant) ou par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P. H) :

**PAP** : oui  non

**PPS** : oui  non

**AESH** : oui  non

(*Si OUI, fournir la copie avec ce dossier et/ou la notification*)

### ETABLISSEMENT ET FORMATION D'ORIGINE : 2025/2026

Provenance :  Privé  Public Numéro RNE de l'établissement : / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Nom et adresse de l'établissement : .....

Département : ..... Dernière classe suivie : .....

**Vous remettrez, accompagné de votre enfant, ce dossier et les pièces à fournir au chef d'établissement lors d'un rendez-vous.**

**L'inscription se fait sous condition de l'acceptation du dossier par le Chef d'Etablissement.**

Photo Elève

**Signature Directrice**

**Prendre Rendez-vous  
05.65.64.50.40**

## CONTRAT DE SCOLARISATION

Entre, le Collège Jeanne d'Arc, établissement catholique d'enseignement, sous contrat d'association avec l'Etat.

Et, Monsieur, et/ou Madame ....., représentant(s) légal(aux) de l'élève cité ci-dessous,

Nom et Prénom : ..... , né(e) le : .....

Il a été convenu ce qui suit :

### Article 1 - Objet :

La présente convention a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles l'enfant, sera scolarisé(e) au sein du Collège Jeanne d'Arc, ainsi que les droits et devoirs réciproques de chacune des parties.

### Article 2 - Devoirs de l'établissement :

Le collège Jeanne d'Arc s'engage à scolariser l'enfant pour l'année scolaire 2026/2027.

L'établissement s'engage également à assurer une prestation de restauration selon les choix définis par les parents lors de l'inscription.

### Article 3 - Devoirs des parents :

Le(s) parent(s) s'engage(nt) à inscrire l'enfant au sein de l'établissement pour l'année scolaire 2026/2027. Le(s) parent(s) reconnaît (reconnaissent) avoir pris connaissance du règlement financier de l'établissement, y adhérer et mettre tout en œuvre afin de le respecter.

Le(s) parent(s) reconnaît (reconnaissent) avoir pris connaissance du coût de la contribution et des participations diverses et s'engage(nt) à en assurer la charge financière, dans les conditions du règlement financier annexé à la présente convention.

Le(s) parent(s) reconnaît (reconnaissent) avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engagent à collaborer avec l'équipe afin que leur enfant respecte le règlement intérieur.

### Article 4 – Coût

**Convention financière** ( ci-joint) à remettre avec le dossier d'inscription le jour du RDV

### Article 5 - Assurances :

Le(s) parent(s) s'engage(nt) à assurer l'enfant pour toutes les activités, durant la scolarité au collège Jeanne d'Arc; responsabilité civile, accidents scolaires et extra-scolaires.

### Article 6 - Dégradation du matériel :

La remise en état ou le remplacement du matériel dégradé par un élève, fera l'objet d'une facturation au(x) parent(s) sur la base du coût réel incluant les frais de main-d'œuvre.

### Article 7 - Durée et résiliation du contrat :

La présente convention porte sur l'année scolaire 2026/2027.

#### **Résiliation en cours d'année scolaire :**

Sauf sanction disciplinaire, la présente convention ne peut être résiliée par l'établissement en cours d'année scolaire. En cas d'abandon de la scolarité en cours d'année scolaire, le coût annuel de la contribution et des participations financières diverses scolarisation au prorata temporis pour la période écoulée, reste dû.

### Article 8 - Non renouvellement du contrat :

Les parents informent l'établissement de la non réinscription de leur enfant au plus tard le 30 mai.

L'établissement s'engage à respecter cette même date, pour informer les parents de la non réinscription de leur enfant.

Les motifs de non-réinscription peuvent notamment être : comportement inadapté, impayés, désaccord avec la famille sur le projet éducatif ou pédagogique de l'établissement, confiance mutuelle rompue etc .....

#### **Article 9 - Droit d'accès aux informations recueillies :**

Les informations recueillies ici sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées conformément à la loi, au départ de l'élève, dans les archives de l'établissement. Certaines données sont transmises, à leur demande, au Rectorat ainsi qu'aux organismes de l'Enseignement Catholique auxquels est lié l'établissement.

Sauf opposition du (des) parent(s), les noms, prénoms et adresses de l'élève et de ses responsables légaux sont transmis à l'association de parents d'élèves "A.P.E.L." de l'établissement (*partenaire reconnu par l'Enseignement Catholique*).

Sauf opposition du (des) parent(s), une photo d'identité numérisée sera conservée par l'établissement pour l'année en cours ; elle ne sera jamais communiquée à des tiers sans accord préalable des parents.

Sauf opposition du (des) parent(s), une photo de classe prise en cours d'année scolaire sera proposée à la vente aux parents d'élèves de la classe. Sauf opposition du (des) parent(s), les photos prises durant toutes manifestations ou sorties scolaires pourront être diffusées et publiées dans les journaux ou site internet de l'établissement pour faire connaître le collège.

Conformément à la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne justifiant de son identité peut, en s'adressant au chef d'établissement, demander communication et rectification des informations la concernant.

#### **PIECES A FOURNIR**

- Photocopie intégrale du **LIVRET DE FAMILLE**.
- Photocopie de la **CARTE D'IDENTITE** ou **PASSEPORT**
- 1 photo d'identité **récente**, au format réglementaire de l'état civil, **marquées du nom et du prénom de l'élève**
- Photocopie **RESULTATS SCOLAIRES** de l'année scolaire 2025/2026 dont vous êtes en possession, sinon demander à l'école d'envoyer le dossier scolaire au Collège.

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE****Responsable légal 1** 

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Qualité : Père  Mère  Tuteur 

Conformément à la loi du 6 janvier 1993 et aux directives du B.O.E.N. N° 38 du 28 Octobre 1999, les deux parents peuvent obtenir communication des résultats scolaires de l'enfant ou de tout autre document relatif à sa scolarité (même dans le cas où l'un des parents exerce seul l'autorité parentale) **La mention des deux adresses est obligatoire.**

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code Postal : /\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/

Commune : \_\_\_\_\_

Tél domicile : /\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/

**Tél portable (obligatoire) :**

/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/

E-mail : \_\_\_\_\_ @  
\_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Tél travail : /\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/

**Responsable légal 2** 

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Qualité : Père  Mère  Tuteur Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code Postal : /\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/

Commune : \_\_\_\_\_

Tél domicile : /\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/

**Tél portable (obligatoire) :**

/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/

E-mail : \_\_\_\_\_ @  
\_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Tél travail : /\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/

Situation des parents :  Mariés  Divorcés  Séparés  Vie Maritale  Veuf/veuveL'élève est domicilié à l'adresse :  du PERE  de la MERE  PERE et MERE  autre (à préciser) : .....

Nombre de frères et sœurs : .....

SIGNATURE DU PERE\* Obligatoire  
Précédé de la mention « *Lu et approuvé* »SIGNATURE DE LA MERE\* Obligatoire  
Précédé de la mention « *Lu et approuvé* »SIGNATURE DE L'ELEVE Obligatoire  
Précédé de la mention « *Lu et approuvé* »

Date :

Date :

Date :

\*Ou du représentant l'égal. En présence d'une seule signature, le signataire reconnaît être le seul responsable légal de l'élève